

n° 1121

Hebdomadaire - 3 juillet 1986 - 2 F

### D 1121 CHILI: L'ASSEMBLÉE NATIONALE DE LA CITOYENNETÉ

Le général Pinochet n'en finit pas d'être politiquement isolé... Après les partis et leur "Accord national pour le retour à la démocratie totale" du 26 août 1985 (cf. DIAL D 1050), ce sont 230 organisations sociales représentant quelque trois millions d'adhérents qui se regroupent en "Assemblée nationale de la citoyenneté" en fin avril 1986. Présidée par le Dr Juan Luis Gonzales, président de l'Ordre des médecins, l'assemblée a adopté un document final intitulé "La grande demande du Chili". La revendication fondamentale est la fin du régime militaire. Le test de l'impact de ce nouveau mouvement d'opposition sera la grève générale décrétée par lui les 2 et 3 juillet. Nous donnons ci-dessous l'interview de Juan Carlos Latorre, coordinateur du comité d'organisation de l'assemblée (texte dans "Solidaridad" du 30 avril-15 mai 1986).

Note DIAL

Question - La Demande du Chili, c'est quoi?

Réponse - C'est l'ensemble des aspirations, revendications et préoccupations des organisations sociales les plus représentatives du pays. Ces demandes sont liées à une conviction: elles ne pourront être satisfaites que dans un régime démocratique seul apte à donner leur place aux opinions des différents secteurs sociaux.

Q. La Demande du Chili rassemble-t-elle les aspirations de tous les secteurs sociaux ou certains sont-ils restés en dehors?

Les invitations à l'assemblée ont été les plus larges possibles, sans aucune exclusive; elles ont été adressées aux organisations qui, au cours des dernières années, avaient manifesté leur volonté de concertation. Le seul secteur qui n'a pas répondu à l'invitation est le milieu patronal. Les chefs d'entreprise n'ont dit ni oui ni non. Il serait pour nous ridicule de ne pas attacher d'importance au fait qu'ils accueillent l'idée de la Demande du Chili et qu'ils l'étudient attentivement. Les milieux patronaux ont un rôle important à jouer tant dans la restauration de la démocratie que dans la satisfaction des revendications. Nous pensons que, lorsqu'ils auront pris connaissance du document, ils seront intéressés à entrer en dialogue avec cet ensemble de citoyens qui sont parvenus à établir une plateforme commune.

Q. Y-a-t-il dans la demande une revendication de type politique?

Les organisations sociales sont arrivées à la conviction que leurs revendications n'ont aucune chance d'être satisfaites si elles restent sur le plan sectoriel. Les grands problèmes que connaissent les organisations n'ont de solution que dans la mesure où il y a un changement substantiel du régime et de ses choix politiques. Ce qui est visé c'est une solution d'ordre global qui relève, dans son fond, d'un choix politique. L'important est que cette demande politique vienne des associations professionnelles. Les organisations sociales suggèrent la vraie solution: le retour immédiat à la démocratie et l'exercice de la souveraineté populaire.

Q. La Demande du Chili sera transmise au gouvernement?

Il est évident qu'elle sera transmise au pays, et pas seulement au gouvernement. L'un des principaux interlocuteurs, c'est le gouvernement; mais les partis politiques, les institutions religieuses et les Eglises le sont aussi. Je pense que le gouvernement ne voit pas d'un bon oeil cette concertation sociale, car l'Assemblée nationale de la citoyenneté représente en soi l'antithèse du régime: c'est un effort dans le sens de la création d'un mécanisme de très large participation. Le gouvernement devra répondre à cette demande. Il est devant l'alternative suivante: ou bien rester dans son attitude traditionnelle de manque manifeste de volonté de répondre à ces préoccupations, ou d'incapacité à les satisfaire; ou bien prendre la mesure de l'importance de la demande et de la légitimité des revendications, et chercher à y répondre dans les délais les plus brefs.

Q. Et si le gouvernement répond par la négative, y a-t-il d'autres interlocuteurs? Qu'en sera-t-il de la Demande?

Seul, le rassemblement de tous les citoyens sera à même de faire que les revendications soient satisfaites. Nous pensons à d'autres secteurs sociaux qui devront en prendre connaissance et, peut-être, se joindre à nous: les milieux patronaux, les forces armées, les partis politiques. Mon opinion personnelle est que la Demande du Chili doit être connue et signée par tous les secteurs sociaux, et qu'elle doit servir de base à un mouvement de participation propre à redresser le pays. Nous pensons que la grande mobilisation sociale qu'elle va provoquer la fera prendre au sérieux.

Q. Et si elle rate?

Je suis plutôt optimiste sur l'accueil de la Demande du Chili auprès des citoyens. Je crois que les gens vont voir dans cet effort de concertation entre toutes les forces sociales un élément substantiel de concrétisation des espoirs d'une solution. Je crois que cette initiative va susciter un grand mouvement national et il sera de notre responsabilité d'y correspondre. Nous sommes arrivés à un tournant décisif en fonction de la réaction du régime à notre demande. S'il répond à sa façon habituelle, il ne pourra que renforcer le mouvement qui s'élargira à d'autres secteurs sociaux. Pour nous, la mobilisation sociale ne vise pas seulement à faire pression avec menace éventuelle de grève. Elle vise aussi à convaincre chaque citoyen que la solidarité de chacun et de tous les milieux est un outil essentiel de réussite. Dans ce sens, il est évident que les forces armées doivent prendre connaissance de ce document et en reconnaître le bien-fondé.

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 310 F - Etranger 370 F - Avion 450 F  
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL  
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441